



Le 10 septembre 2013

Marc-André LeChasseur
malechasseur@lechasseuravocats.com
514-845-0280

Par dépôt électronique (SDÉ) et messenger

N/D : 1040-11

Me Véronique Dubois
Secrétaire
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
800, place Victoria, 2^e étage
Bureau 2.55
Montréal (Québec) H4Z 1A2

OBJET : Demande pour autoriser la création d'un tarif de réception du gaz naturel produit sur le territoire de Gaz Métro, pour énoncer les principes généraux pour la détermination et l'application d'un tel tarif, pour approuver des méthodes d'établissement de certains taux (R-3732-2010 phase 3 – Conditions de service et tarif)

Chère consœur,

La présente fait suite à la décision D-2013-142 de la Régie de l'énergie relativement à la phase 3 du dossier mentionné en rubrique.

L'Union des Municipalités du Québec désire confirmer sa participation active dans cette nouvelle phase du dossier où Monsieur Pierre Prévost agira à titre d'analyste externe.

Espérant le tout conforme, nous vous prions d'agréer, chère consœur, l'expression de nos salutations les plus distinguées.

LeChasseur avocats

(s) Marc-André LeChasseur

MAL/AP/mb

Marc-André LeChasseur

*c.c. : Me Hugo Sigouin – Plasse, Gaz Métro
Me Guy Sarault, ACIG
Me Pierre Boivin, APGQ
Me Mark Unger, Questerre
Me Marc-André-Landry, Talisman
Me Pierre Grenier, TCE*